

Plan d'action BOIS

Le Service des forêts, de la faune et de la nature a élaboré un plan d'action bois comme mesure découlant du programme de législature (mesure 11 – promotion des énergies renouvelables) et comme instrument de mise en œuvre de la politique forestière vaudoise adoptée par le Conseil d'Etat en 2006.

Actions thématiques	Bois énergie	Bois d'œuvre et d'industrie
1. Bases légales	Loi sur l'énergie, mise à jour en 2006 : <ul style="list-style-type: none"> Préciser les modalités de subventionnement des chaufferies à bois 	Révision de la loi forestière, en 2009 : <ul style="list-style-type: none"> Introduction d'une base légale pour la promotion du bois (not. en application du postulat Baumann)
2. Planification directrice cantonale	Intégration de la production de bois énergie dans le plan directeur cantonal, en 2009	Identification des lignopôles potentiels du canton de Vaud
3. Planification forestière	<ul style="list-style-type: none"> Achèvement des plans directeurs forestiers régionaux pour l'ensemble du canton d'ici à 2010 Elaboration d'un plan sectoriel "Biodiversité en forêt" en 2009 	
4. Formation et recherche	<ul style="list-style-type: none"> Introduction d'une nouvelle offre en formation continue dans le domaine des connaissances de base indispensables pour promouvoir le bois énergie dans l'activité quotidienne du personnel forestier Mise à disposition du personnel forestier d'une « Boîte à outils Forêts et Paysage », pour accompagner l'intensification des coupes et introduction d'une nouvelle offre de formation continue Former l'ensemble du personnel forestier dans le domaine de la communication en relation avec les chantiers forestiers Organisation de visites de chantier au titre de formation continue pour le personnel forestier Proposition de projets de recherche appliquée en relation avec les chaires spécialisées de l'EPFL, de l'EPFZ, de la HEIG-VD à Yverdon et de la HES de Zollikofen 	
5. Cadastres et monitoring	<p>Mise à jour périodique du cadastre du potentiel en bois - énergie du canton de Vaud</p> <p>Documentation des composantes des coûts et amélioration des méthodes de récolte des bois</p> <p>Suivi de chaufferies - pilotes, pour mieux documenter les rendements et les prix de l'énergie</p>	Accélération de la mise à jour des inventaires forestiers du bois sur pied disponible

6. Scierie industrielle	<p>Favoriser l'émergence du lignopôle AvantiBois d'ici 2010, en combinant première transformation du bois de feuillus et la production d'énergie par cogénération</p> <p>Accompagner la mise en œuvre du PPA « Les Retalles » à Rueyres (projet de développement de la scierie de résineux, avec cogénération et production de pellets)</p>	
7. Développement de la filière bois régionale	<p>Lancement de programmes d'action sectoriels au sens du <i>Programme cantonal 2008-2011 de mise en œuvre de la nouvelle politique régionale</i> adopté le 20 juin 2007 par le Conseil d'Etat</p> <p>Accompagner et favoriser les collaborations entre entreprises forestières, de manière à disposer d'un parc de machines et d'un réseau de hangars à bois énergie complet et bien réparti dans le canton</p>	
8. Aides financières et promotion	<p>Aides financières ciblées (loi sur l'énergie)</p> <p>Collaboration avec Energie Bois Suisse</p>	<p>Aides financières ciblées et octroi de prêts sans intérêt par le fonds d'investissement forestier (législation forestière)</p> <p>Renouvellement de la collaboration avec Lignum Vaud et le Cedotec, sur la base d'un mandat de prestations (selon la LSubv)</p>
	<p>Soutien aux démarches de développement fondées sur la nouvelle politique régionale (NPR)</p>	
9. Agenda 21 cantonal	<p>Etablissement d'une première évaluation des flux de carbone liés à la forêt vaudoise, dans le cadre des actions de l'Agenda 21 cantonal</p>	
10. Conduite et management	<p>Etablir une plate-forme de coordination entre les acteurs du bois énergie sur le plan cantonal</p>	<p>Attribuer un rôle de conduite opérationnelle à l'Inspecteur cantonal des forêts pour la mise en œuvre du plan d'action bois</p>